

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2014

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

➤ **Proposé** des propriétaires habitants de la commune, des propriétaires extérieurs à la commune, des propriétaires de bois sur la commune, pour désigner les membres titulaires et suppléants de la commission des impôts locaux ;

➤ **Approuvé** l'augmentation des loyers des logements communaux au 1^{ER} juillet 2014, selon le taux de référence de 0,69 % ;

➤ **FIXÉ** l'indemnité de conseil à verser à Mme CAPITOLINO trésorière de la commune de Montrigaud. Le taux retenu est de 100% ; 3 abstentions ;

➤ **ACCEPTÉ** le devis pour l'acquisition de matériel informatique de 2167€ ;

➤ **APPROUVÉ** des virements de crédits pour acquisition de matériel informatique (ordinateur, écran et vidéo projecteur) ; crédit à réduire et à ouvrir de 2200 € ;

➤ **ACCEPTÉ** une convention entre la commune et « ANIM 2 PROX » pour réaliser les travaux de peinture barrières autour de l'auberge, 2 bancs et la table aux jeux de boules ; 2 semaines de travail au coût de 6€ / jeune ;

➤ **DEMANDÉ** un devis à l'entreprise Trollier pour la réparation des sanitaires du local du SIVOS et de la bibliothèque ;

➤ **PRIS** connaissance du devis de l'entreprise **MARION** pour la rénovation des locaux des personnes âgées et de l'ancienne poste (55 825,76 € ttc) afin de demander auprès du conseil général au titre de la dotation cantonale, la subvention la plus élevée possible ;

➤ **DEMANDÉ** au conseil général (dotation cantonale), une subvention, la plus élevée possible, pour l'amélioration de l'aire de jeux ;

➤ **SOLLICITÉ** du conseil général (dotation cantonale), une subvention pour l'aménagement, la sécurisation et la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduites du centre du village ;

➤ **ÉCOUTÉ** une présentation d' « ANIM 2 PROX ». ANIM 2 PROX est un service de la communauté d'agglomération, jusqu'à la fin de l'année 2014. il regroupe 18 communes de l'ancienne **CAPR**. Il est agréé par la direction départementale de cohésion sociale pour un accueil de loisirs et un accueil de jeunes. Le service propose des activités aux jeunes de 12-17 ans, accompagnement sur des projets, des missions d'accompagnement des jeunes et des parents en difficultés etc...